

## Des équipes à vos côtés

### Membres du bureau :



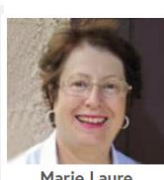
**Marie-Odile  
DESANA**  
Présidente / Collège 3  
France Alzheimer



**Guy REY**  
Trésorier / Collège 2  
FNAR



**Michèle  
TCHIBOUJIAN**  
Secrétaire, Vice-  
Présidente / Collège 8  
LLCC



**Marie Laure  
LUMEDILUNA**  
Membre du Bureau /  
Collège 1  
AFD



**Gérald VAUDEY**  
Membre du Bureau /  
Collège 4  
URAF PACA



**Gérard  
GLANTZLEN**  
Membre titulaire  
AVIAM  
Collège 7

### Les salariés :



**Thomas ROUX**  
Coordinateur régional  
Aix-en-Provence  
04 86 91 09 25 / 06  
25 47 31 93



**Sylvia LENOIR  
NANCI**  
Chargée de mission  
Aix-en-Provence  
04 86 91 09 25



**Elsa CHAUMEILLE-  
GIBELLIN**  
Chargée de gestion  
administrative  
04 86 91 09 25



31 TER, Chemin de Brunet  
13 090 AIX-EN-PROVENCE

Tél. : 04 86 91 09 25  
Mail : [paca@france-assos-sante.org](mailto:paca@france-assos-sante.org)  
Site : [paca.france-assos-sante.org](http://paca.france-assos-sante.org)  
Facebook : FranceAssosSantéPACA

Nous avons le plaisir de vous accueillir  
du lundi au vendredi de 9h à 17h.

**France  
Assos  
Santé**  
**La voix des usagers**  
—Provence-Alpes-Côte d'Azur—

## Rejoignez

## France Assos Santé

## Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Qui est France Assos Santé ?

Forte d'une mission officiellement reconnue par son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé a été créée en mars 2017 à l'initiative de 72 associations nationales fondatrices, en s'inscrivant dans la continuité d'une mobilisation de plus de 20 ans par le CISS.

La dimension interassociative caractérise France Assos Santé, et confirme sa légitimité pour représenter les usagers du système de santé dans leur plus grande diversité.

D'un point de vue individuel comme collectif, notre action vise à favoriser l'accès de tous à des soins de qualité et à un environnement politique, social, économique, écologique favorable à la santé.

Faire partie d'une « Union » pour faire entendre la voix de ses adhérents et des usagers au travers d'un groupement d'association sans pour autant perdre son indépendance !

« L'union fait la force ! »

## Qui peut adhérer ?

Toute association agréée du système de santé. Pour plus d'informations sur l'agrément en santé : [www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr)

## Comment adhérer en Région ?

Deux cas de figure :

- **L'association est rattachée à une association agréée adhérente de France Assos Santé National :**
  - Demande d'adhésion simple à la Présidente de FAS PACA,
  - Cotisation annuelle de 35€
- **L'association est agréée nationalement ou régionalement et n'est pas adhérente à France Assos Santé National :**
  - Remplir la déclaration d'indépendance de l'association et la transmettre à France Assos Santé PACA,
  - Passage en Comité de Déontologie au siège de FAS,
  - Cotisation annuelle de 35€

## Quels sont mes avantages à adhérer en région ?

Nous formons les représentants des usagers et les acteurs associatifs de votre association.

Grâce à votre adhésion vous bénéficiez :

D'une large offre de formation de qualité en étant prioritaire,  
Du remboursement des frais engagés (trajet, repas, hôtel),  
De l'extranet de FAS et d'e-learning,  
De tous les supports de documentation, gratuitement.



Nous accompagnons votre association au travers de projets à l'attention des usagers que vous souhaitez mettre en place :



Journées thématiques (*Santé mentale, Accès aux soins...*),  
Plaidoyers (*défense écrite ou orale d'une opinion, d'une cause*),  
Actions sur la santé,  
Projet des usagers (*appui méthodologique à votre projet*),  
Relais de vos événements, de vos informations.

Les usagers du système de santé peuvent nous contacter sur leurs droits, en matière de recours aux établissements et aux professionnels de santé ainsi qu'aux organismes de protection sociale, ou encore de toute question juridique ou sociale grâce à : **La Ligne Santé Info Droits 01 53 62 40 30**

Vous êtes prioritaires sur les événements en région et sur Paris pour :

Journées thématiques Nationale (*entièrement prise en charge*)

Les États Généraux qui auront lieu le 9 juin 2020 sur la presqu'île de Giens,

Le séminaire stratégique au deuxième semestre 2020,

Les groupes de travail sur les orientations stratégiques,

Les groupes d'échanges de pratiques et d'expériences dans votre département.



Vous pouvez également :



Participer aux instances de France Assos Santé PACA et du national (Assemblée Régionale, nationales),  
Être candidat(e) aux instances de FAS PACA (Comité Régional, Bureau),  
Recevoir des informations et des invitations de nos partenaires à leurs événements pour représenter les usagers.